



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE

Déclaration d'un centre de loisirs

Arrêté du 10 janvier 2003 relatif à la déclaration prévue à l'article 2 du décret n° 2002-883 du 3 mai 2002
relatif à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs



N° 12177*01

C

Réservé à l'administration :

N° d'enregistrement de l'accueil

Date de dépôt de la déclaration

Année scolaire

I. Renseignements concernant le déclarant (personne physique ou morale)

(1) N° de l'organisateur

Nom

Nom de jeune fille Sexe (2) M F

Prénoms Date

et lieu de naissance Département (3)

(4) Dénomination sociale

(4) Forme juridique

Adresse de la personne physique ou du siège

..... Code

Postal Commune Téléphone .

..... Télécopie Adresse

électronique

Nom de la compagnie d'assurance en responsabilité civile

..... N° de contrat

Personne à joindre en cas d'accident ou d'incident grave

Nom

Prénom

Téléphone Télécopie

Adresse électronique

(1) A l'issue d'une 1^{ère} déclaration, un N° d'organisateur est fourni dans le récépissé de déclaration. Si vous avez ce N° remplir uniquement la partie grisée ou les rubriques ayant subi une modification par rapport à la déclaration précédente

(2) Cocher la case correspondante

(3) Préciser le pays en cas de naissance à l'étranger

(4) A renseigner s'il s'agit d'une personne morale

II. Implantation ⁽¹⁾

Dénomination éventuelle.....	
Adresse	
.....	
Code postal	Commune
Téléphone	
Télécopie	
Adresse électronique	

1. Installations accueillant des mineurs âgés de moins de 6 ans

N° d'autorisation des locaux	Capacité d'accueil
------------------------------------	--------------------------

2. Installations accueillant des mineurs âgés de 6 ans et plus

• Nature des installations ⁽²⁾

<input type="checkbox"/> Local en dur	<input type="checkbox"/> Autres (préciser)
---------------------------------------	--

• Si local en dur (cocher la rubrique a ou b)

a) <input type="checkbox"/> Local ayant déjà fait l'objet d'un dépôt de pièces mentionnées ci-dessous N° d'enregistrement du dossier relatif au local
b) <input type="checkbox"/> Local n'ayant pas fait l'objet d'un dépôt de pièces mentionnées ci-dessous : Superficie des locaux
Capacité d'accueil
Dans ce cas joindre à la déclaration la ou les pièce(s) correspondante(s) mentionnée(s) ci-dessous (2) :
<input type="checkbox"/> Copie du procès-verbal de la dernière visite de la commission de sécurité compétente contre l'incendie, lorsque cette visite est exigée par la réglementation relative à la sécurité contre l'incendie et les risques de panique dans les établissements recevant du public.
<input type="checkbox"/> Lorsque cette visite n'est pas exigée, déclaration sur l'honneur du déclarant que les locaux sont conformes aux exigences de la réglementation relative à la sécurité contre l'incendie et les risques de panique dans les établissements recevant du public (cf page 4).
<input type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration d'ouverture du restaurant délivré par les services vétérinaires en matière de restauration collective le cas échéant.

Compagnie d'assurance en responsabilité civile afférente aux locaux
..... N° Contrat

(1) Si vous avez un N° d'enregistrement du dossier relatif au local remplir uniquement les parties grisées et les rubriques ayant subi une modification par rapport à la déclaration précédente

(2) Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

III. Modalités de l'accueil

1 – Direction

Effectifs de la direction comprenant le cas échéant un ou plusieurs adjoint(s)

2 – Périodes d'ouverture et effectifs prévisionnels relatifs aux mineurs et aux personnes assurant l'animation

a - Pendant l'année scolaire hors congés scolaires

Période d'ouverture	Mercredi		Samedi		Dimanche		Périscolaire		Autre(s) jour(s)
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	
Par période : préciser dates début/fin									
Nombre mineurs	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Après-Midi
(1) Moins de 6 ans Age minimum : ans									
6-11 ans									
12-17 ans									
Total mineurs									
Nombre de personnes assurant l'animation	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Après-Midi
Qualifiées									
Stagiaires									
Non qualifiées									
Total animation									

Autre(s) jour(s) (2)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

b - Pendant les congés scolaires

Période d'ouverture	Septembre		Toussaint		Noël		Hiver		Printemps		Juillet		Août	
	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Par période : préciser dates début/fin														
Nombre de mineurs	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
(1) Moins de 6 ans : Age minimum : ans														
6-11 ans														
12-17 ans														
Total mineurs														
Nombre de personnes assurant l'animation	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Qualifiées														
Stagiaires														
Non qualifiées														
Total animation														

(1) Préciser l'âge minimum dans cette case

(2) Cocher la ou les case(s) correspondante(s) le cas échéant

En cas d'accueil de mineurs handicapés, préciser la nature du handicap :

- (1) handicap moteur handicap sensoriel handicap mental polyhandicap

Dans ce cas, l'accueil concernera-t-il majoritairement des mineurs handicapés ?

- (1) Oui Non

IV. Mini-Séjour (activité nécessitant une prise en charge continue des mineurs durant cinq nuits au plus)

- (1) Organisez vous un ou plusieurs mini-séjours ? Oui Non

V. Pièce à joindre

Projet éducatif mentionné à l'article 1^{er} du décret n°2002-885 du 3 mai 2002, à joindre à la première déclaration (un projet par déclarant). Toute modification du projet doit être communiquée sans délai à l'autorité administrative.

Je déclare sur l'honneur :

- la sincérité des renseignements portés dans ce formulaire,
- que les locaux sont conformes aux exigences de la réglementation relative à la sécurité contre l'incendie et les risques de panique dans les établissements recevant du public, lorsque la visite de la commission de sécurité compétente contre l'incendie n'est pas exigée,
- avoir vérifié avant le début de l'accueil que les personnes qui dirigent l'accueil et concourent à son fonctionnement ainsi que celles qui exploitent les locaux les accueillant n'ont pas fait l'objet d'une mesure prévue à l'article L.227-10 du code de l'action sociale et des familles et,
- avoir pris connaissance du contenu de l'extrait de casier judiciaire (Bull. N°3) les concernant, et pour les collectivités publiques locales sans préjudice des vérifications faites telles que prévues à l'article R79 du code de procédure pénale.

Vu à _____, le _____

Nom, prénoms et signature du déclarant (à faire précéder de la mention manuscrite "certifié exact")

Cachet de l'organisme (pour les personnes morales) :

NB : L'administration se réserve le droit de demander toute pièce justificative complémentaire au déclarant.
Les informations contenues peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé ; les droits d'accès et le droit de rectification peuvent être effectués auprès des D.(R.)D.J.S. (article 27 de la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés).

Réservé à l'administration :

Projet éducatif

Pièces justificatives pour les locaux

Avis DSV

N° de déclaration des locaux

(1) Cocher la ou les case(s) correspondante(s)